



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/5/Add.29
9 mai 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 5 MAI 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, en application du paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil de sécurité, a l'honneur de porter à son attention de nouvelles informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sur des violations présumées de l'interdiction des vols dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 17 et le 20 avril 1995, il semble que 110 vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU conformément au paragraphe 2 de ladite résolution. On trouvera à l'annexe de la présente note des détails sur l'itinéraire de ces vols.

Le nombre total des vols considérés comme des violations présumées s'établit à présent à 4 643.

ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés par la Force de protection des Nations Unies

(17-20 avril 1995)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4534	17 avril	09 h 25	09 h 40	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type Mi-8 au décollage à Banja Luka. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Verticale du lieu Basse Faible
4535	17 avril	09 h 48	09 h 50	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type gazelle au décollage à Banja Luka. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud Basse Faible
4536	17 avril	10 h 32	10 h 34	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère non identifié volant à 3 kilomètres au nord-est de Bihac. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Haute Faible
4537	17 avril	11 h 03	11 h 05	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type gazelle à l'atterrissage à Banja Luka. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord Basse Faible
4538	17 avril	14 h 44	14 h 50	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 au décollage à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4539	17 avril	18 h 07	18 h 09	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, à l'atterrissage à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4540	17 avril	19 h 59	20 h 01	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère non identifié volant à 3 kilomètres au sud de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible
4541	18 avril	00 h 30	01 h 04	Les AWACS ont établi un contact radar avec une piste à 15 kilomètres à l'ouest de Kiseljak, que l'aviation de chasse de l'OTAN a identifiée comme étant un hélicoptère de type Hip. Le signal s'est évanoui à 5 kilomètres à l'ouest de Gorazde. Le personnel de la FORPRONU a observé ce vol. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-est Basse Faible
4542	18 avril	00 h 58	01 h 10	Les AWACS ont établi un contact radar avec une piste à 15 kilomètres à l'ouest de Srebrenica, que l'aviation de chasse de l'OTAN a identifiée comme étant un hélicoptère de type Hip. Le signal s'est évanoui à 10 kilomètres au sud-ouest de Gorazde. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Moyenne Faible
4543	18 avril	01 h 32	01 h 34	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère à 22 kilomètres au nord de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4544	18 avril	01 h 30	01 h 40	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type Mi-17 survolant Zenica, puis y atterrissant. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4545	18 avril	01 h 51	01 h 57	L'aviation de chasse de l'OTAN a établi un contact radar avec une piste à 15 kilomètres au sud-est de Zenica, puis le signal s'est évanoui à un kilomètre au sud de Zenica. L'appareil a été aussi observé par le personnel de la FORPRONU qui a confirmé qu'il s'agissait d'un hélicoptère de type Mi-17. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-ouest Basse Faible
4546	18 avril	06 h 05	06 h 10	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4547	18 avril	06 h 30	06 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère orange du Conseil de défense croate survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4548	18 avril	07 h 01	07 h 05	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17 marqué d'une croix rouge survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4549	18 avril	07 h 15	07 h 17	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4550	18 avril	07 h 20	07 h 22	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, au décollage à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4551 4552	18 avril	07 h 45 08 h 10	07 h 46 08 h 12	Le personnel de la FORPRONU a, à deux occasions, observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4553	18 avril	08 h 30	08 h 31	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4554 4555 4556	18 avril	08 h 45 09 h 10 09 h 25	08 h 46 09 h 12 09 h 27	Le personnel de la FORPRONU a observé à trois occasions un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4557	18 avril	09 h 45	09 h 46	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type Gazelle suivant la route principale à l'est de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4558 4559	18 avril	09 h 45 10 h 05	09 h 46 10 h 06	Le personnel de la FORPRONU a observé à deux occasions un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4560	18 avril	10 h 05	10 h 14	Les AWACS ont établi un contact radar avec une piste à 8 kilomètres au sud de Mostar, puis le signal s'est évanoui à 2 kilomètres à l'ouest de Mostar. Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère au sud de la ville au même moment. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Basse Faible
4561	18 avril	10 h 15	10 h 25	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, à 13 kilomètres au sud-est de Posusje, puis l'appareil a volé jusqu'à cette ville et a atterri. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Basse Faible
4562	18 avril	10 h 15	10 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère orange du Conseil de défense croate survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4563	18 avril	10 h 20	10 h 22	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc sans marque survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4564	18 avril	10 h 30	10 h 33	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4565	18 avril	10 h 40	10 h 41	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4566	18 avril	10 h 43	10 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, à l'atterrissage à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4567	18 avril	10 h 55	10 h 57	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4568	18 avril	10 h 58	10 h 59	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère orange des Croates de Bosnie survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4569	18 avril	11 h 00	11 h 01	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type Mi-17 orange et bleu au décollage à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4570 4571	18 avril	11 h 02 11 h 05	11 h 03 11 h 06	Le personnel de la FORPRONU a observé à deux occasions un hélicoptère orange des Croates de Bosnie survolant Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4572	18 avril	11 h 04	11 h 10	Les AWACS ont établi un contact radar et l'aviation de chasse de l'OTAN a établi un contact visuel avec un hélicoptère rouge et blanc qui a décollé de Zenica, puis a atterri à 15 kilomètres à l'est de cette ville. Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère survolant Zenica au même moment. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4573	18 avril	11 h 15	11 h 16	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4574	18 avril	11 h 16	11 h 21	Les AWACS ont établi un contact radar avec une piste, sans doute un hélicoptère, à 16 kilomètres au sud-est de Zenica, puis le signal s'est évanoui à 20 kilomètres au nord-est de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible
4575	18 avril	11 h 25	11 h 26	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère à 8 kilomètres au sud de Brcko. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4576	18 avril	11 h 25	11 h 26	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4577	18 avril	11 h 40	11 h 42	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4578	18 avril	11 h 40	11 h 42	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère orange des Croates de Bosnie survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4579	18 avril	11 h 43	11 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert marqué d'une croix rouge, à 8 kilomètres au sud de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4580	18 avril	11 h 43	11 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu marqué d'une croix rouge, au décollage de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4581	18 avril	11 h 54	11 h 55	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère orange et bleu à l'atterrissage à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4582	18 avril	11 h 55	11 h 56	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4583	18 avril	11 h 56	11 h 57	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère à 8 kilomètres au nord-est de Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4584 4585 4586 4587	18 avril	12 h 15 12 h 25 12 h 40 13 h 00	12 h 16 12 h 26 12 h 42 13 h 01	Le personnel de la FORPRONU a observé à quatre occasions un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4588	18 avril	13 h 20	13 h 22	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert marqué d'une croix rouge, survolant Gomi-Vakuf. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Basse Faible
4589	18 avril	13 h 45	13 h 46	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-8 à l'atterrissage à Tarcin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible
4590 4591	18 avril	15 h 33	15 h 34	Le personnel de la FORPRONU a observé 2 hélicoptères à 4 kilomètres à l'est de Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible
4592 4593	18 avril	17 h 40	17 h 42	Le personnel de la FORPRONU a observé 2 hélicoptères Mi-17 blanc et bleu survolant Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4594	18 avril	13 h 17	13 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Hip vert foncé, survolant la zone de Gorni Vakuf. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Basse Inconnue
4595	18 avril	13 h 30	13 h 35	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Hip vert, atterrissant dans une cour d'école à Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Inconnue Basse Faible
4596 4597	18 avril	17 h 33	17 h 35	Le personnel de la FORPRONU a observé 2 hélicoptères Hip blanc et bleu marqués d'une croix rouge, volant à 8 kilomètres au nord-ouest de Kiseljak. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Inconnue
4598	19 avril	01 h 30	01 h 32	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc, survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Inconnue Inconnue
4599	19 avril	08 h 20	08 h 27	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type Gazelle, décollant de Zaluzani. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Est Basse Faible
4600	19 avril	09 h 35	09 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert marqué d'une croix rouge, volant à 10 kilomètres au sud de Gorni Vakuf. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord Basse Faible
4601	19 avril	09 h 45	09 h 50	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert marqué d'une croix rouge, volant à l'est de Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Basse Moyenne
4602	19 avril	10 h 08	10 h 10	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc, survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4603	19 avril	10 h 11	11 h 21	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un signal reconnu par les chasseurs de l'OTAN comme celui d'un petit hélicoptère blanc, à 20 kilomètres au sud-ouest de Mostar. Le signal a franchi la frontière croate avant de disparaître à 10 kilomètres à l'ouest de Split. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Inconnue Faible
4604	19 avril	10 h 15	10 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Hip vert marqué d'une croix rouge, survolant Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Basse Faible
4605	19 avril	10 h 30	10 h 35	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert de type Gazelle, décollant de Zaluzani. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Variable Basse Faible
4606	19 avril	10 h 30	10 h 35	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Hip vert marqué d'une croix rouge, volant à 15 kilomètres au sud de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Basse Faible
4607	19 avril	10 h 54	11 h 32	Deux avions AWACS ont établi un contact radar avec un signal à 10 kilomètres au sud-ouest de Kiseljak. Les chasseurs de l'OTAN ont établi qu'il s'agissait d'un hélicoptère Hip blanc. Le signal a disparu à 5 kilomètres à l'ouest de Sarajevo. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Inconnue Faible
4608	19 avril	12 h 05	12 h 40	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 blanc marqué d'une croix rouge et d'une bande bleue, volant à 22 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4609	19 avril	12 h 05	12 h 15	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert et noir, survolant Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Basse Moyenne
4610	19 avril	12 h 19	12 h 23	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Hip, survolant la zone de Gorni Vakuf. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Inconnue Inconnue
4611	19 avril	15 h 37	15 h 40	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4612	19 avril	16 h 02	16 h 20	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un signal à 15 kilomètres au sud de Tuzla. Les chasseurs de l'OTAN ont établi qu'il s'agissait d'un hélicoptère Hip blanc. Le signal a disparu à 10 kilomètres à l'est de Zenica. Ce vol a également été observé par le personnel de la FORPRONU qui a vu un hélicoptère Mi-17 Hip blanc en train d'atterrir. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-ouest Basse Faible
4613	19 avril	17 h 37	18 h 10	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un signal à 15 kilomètres à l'ouest de Kiseljak. Des chasseurs de l'OTAN ont établi qu'il pouvait s'agir d'un hélicoptère Hip. Le signal a disparu à 5 kilomètres au nord de Zenica. Ce vol qui a également été observé par le personnel de la FORPRONU, a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4614	19 avril	18 h 15	18 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc, survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4615	20 avril	05 h 50	05 h 52	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4616	20 avril	06 h 44	06 h 49	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, atterrissant à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4617	20 avril	08 h 14	08 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4618	20 avril	08 h 45	08 h 47	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4619	20 avril	08 h 45	08 h 47	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, immatriculé TD-HAG, en train d'embarquer des soldats à 5 kilomètres au nord-ouest de Kiseljak. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4620	20 avril	09 h 50	09 h 52	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4621	20 avril	10 h 00	10 h 02	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type inconnu qui survolait la ville de Brcko. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Est Basse Faible
4622	20 avril	10 h 50	10 h 52	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4623	20 avril	11 h 17	11 h 23	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, atterrissant à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4624	20 avril	11 h 44	11 h 46	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4625	20 avril	12 h 10	12 h 13	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, atterrissant à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4626	20 avril	12 h 45	12 h 50	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère inconnu survolant Broko. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Ouest Basse Faible
4627	20 avril	12 h 50	13 h 05	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un signal à 15 kilomètres au sud-est de Zenica. Un chasseur de l'OTAN a établi qu'il s'agissait d'un hélicoptère Mi-17 Hip en train d'atterrir. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Basse Faible
4628	20 avril	12 h 53	12 h 55	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4629	20 avril	13 h 05	13 h 07	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert olive volant à 10 kilomètres au nord-est de Gornj Vakuf. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Basse Faible
4630	20 avril	14 h 20	14 h 22	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4631 4632 4633	20 avril	14 h 29	15 h 36	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un signal à 10 kilomètres au sud de Sarajevo. Un chasseur de l'OTAN a pu établir qu'il s'agissait de 3 hélicoptères inconnus. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible
4634	20 avril	14 h 32	14 h 34	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4635	20 avril	14 h 47	14 h 49	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4636	20 avril	15 h 00	15 h 02	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 blanc marqué d'une croix rouge, à 20 kilomètres à l'est de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4637	20 avril	15 h 13	15 h 15	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, atterrissant à Zenica. Le vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4638	20 avril	15 h 35	15 h 36	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, atterrissant à Zenica. Le vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4639	20 avril	16 h 44	16 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, atterrissant à Zenica. Le vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4640	20 avril	16 h 47	16 h 49	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Le vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4641	20 avril	17 h 16	17 h 18	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc marqué d'une croix rouge, décollant de Zenica. Le vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4642	20 avril	17 h 17	17 h 32	Des avions AWACS ont établi un contact par radar avec un signal à 10 kilomètres de Zenica. Les chasseurs de l'OTAN ont établi qu'il s'agissait d'un hélicoptère de type inconnu. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Basse Faible
4643	20 avril	22 h 45	22 h 47	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère de type inconnu atterrissant à 10 kilomètres au nord de Bihac. Le vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible